Chevaux : calculer la rentabilité des prestations

Le coût de production permet d'établir le prix de revient d'une heure d'équitation ou d'une pension. Et donc de fixer ses tarifs. C'est aussi un outil pour améliorer la rentabilité de son activité.

Anne Bréhier

Calcul du coût de production

FIXER LES TARIFS DES PRESTATIONS

L'élaboration du coût de production de chaque activité se fait à partir des documents comptables et du grand livre. Il s'agit d'abord d'isoler ce qui relève de l'activité équestre des autres ateliers (cultures de vente, élevage bovin, etc.). Ensuite, les logiciels de suivi dédié de type Kavalog, ou les outils d'enregistrement proposés par les chambres d'agriculture, permettent de ventiler par atelier (centre équestre, pension, etc.) les charges de structure de l'exploitation, ainsi que les coûts liés aux surfaces fourragères et à la main-d'œuvre. Cet exercice incite à être toujours plus rigoureux dans les enregistrements.

Au coût de production sont soustraites les éventuelles prestations annexes et les aides perçues pour obtenir le coût de revient de chaque activité. C'est un bon moyen de situer son bénéfice (ou ses pertes !), et de définir combien d'heures de prestation sont nécessaires pour dégager un revenu satisfaisant.

Pension de chevaux

LES PRÉALABLES POUR RÉUSSIR

La pension peut constituer une diversification intéressante, à condition d'avoir des prés disponibles, d'être autonome en alimentation et en paille, de pouvoir réutiliser des bâtiments anciens ou aménager une petite carrière, et d'avoir un peu de temps (pour la surveillance essentiellement).

La **pension de chevaux de loisir** est la plus connue. Elle n'est envisageable que pour les exploitations proches des villes. Une pension au pré avec abri se facture ainsi entre 120 et 180 € TTC/mois et par cheval. Une pension avec box et travail à la longe se vend 260-320 € TTC/mois.

La **pension des chevaux en retraite** (ou en fin de vie) se développe. En Suisse, des cavaliers sont prêts à dépenser 700 € TTC/mois pour la retraite de leurs chevaux ! Il y a une opportunité à saisir pour les départements français frontaliers. Avec les animaux au pré ou hébergés dans une ancienne stabulation, la prestation peut être payée entre 200 et 250 € TTC/mois/cheval. Les équidés âgés, en mauvais état physique, suscitent souvent la compassion, voire l'inquiétude des passants. Garder les chevaux à l'écart des routes et des regards permet d'éviter d'inutiles commentaires. Des parcelles plates, des abris ou des surfaces stabilisées pour qu'ils soient au sec sont essentiels.

Le poste alimentation peut être optimisé avec les équipements déjà présents sur l'exploitation (dérouleur de bottes de foin, nourrisseurs…).

La souscription d'une responsabilité civile professionnelle de gardien d'animaux est obligatoire.

Il est recommandé de signer un contrat avec le propriétaire des chevaux pour définir les conditions d'accueil et de soin du cheval en cas de problème.

Simulation

Réalisé avec Valérie Bizouerne, du réseau équin REFErences (qui regroupe l'Idele, les chambres d'agriculture, l'Institut français du cheval et de l'équitation, le fonds Éperon)

La pension des chevaux à 3120 €/an n'est pas rentable

Edith et Pierre ont une activité de centre équestre et de pensions. 15 ha de prairie · 14 chevaux · 17 poneys

Pas de déclaration ni d'aides Pac. Ouvert 50 semaines par an. 129 clients réguliers.
Le nombre d'heures d'enseignement vendues par an (cours, stages, randonnées) est de 3 640 heures pour les chevaux et 3 230 pour les poneys. Edith et Pierre (2 UMO) et trois salariés (équivalents 2 UMO).

1) Calcul du coût de production de l'atelier équin, selon la méthode Idele

Charges opérationnelles du troupeau et de la SFP		+ Charges de structure hors frais financiers		+ Charges supplétives	
Frais alimentation	15 514 €	Mécanisation	11 049 €	Rémunération du foncier en propriété (2)	2 250 €
Charges SFP	550 €	Entretien bâtiments	1 917 €	Rémunération du travail d'Edith et Pierre (2 UMO au Smic)	35 256 €
Frais d'entretien des équidés	15 156 €	Salaires et charges	41 203 €	Rémunération capitaux propres à 0,9 %/an	2 925 €
		MSA exploitants	18 515 €		
		Frais généraux (1)	17 947 €		
		Amortissement	29 229 €		
31 220 € ⊕		**119 860 €** ⊕		**40 431 €**	

191 511 € ⊖
dont 76 456 € de main-d'œuvre

2) Les coûts de production sont répartis par activité, en fonction du nombre d'UGB et du temps MO passé

	Centre équestre chevaux : 14 chevaux (8,8 UGB)	Centre équestre poneys : 17 poneys (6,1 UGB)	Pension 13 chevaux (7,4 UGB)	Equidés inactifs (retraite…) : 2 chevaux et 4 poneys (2,2 UGB)
Coût de production affecté	71 876 € ⊕	60 809 € ⊕	45 682 € ⊕	13 144 € ⊕
Coût / équidé	**5 134 €/cheval** ⊖	**3 577 €/poney** ⊖	**3 514 €/cheval** ⊖	**2 190 €/équidé** ⊖
- produits annexes (3)	- 512 €	0		
Nombre d'heures d'enseignement/équidé	260 h	190 h		
Coût net/h d'enseignement	**17,78 €/h**	**18,78 €/h**		

Dans le centre équestre, les chevaux sont bien utilisés, ce qui permet de saturer l'outil et les charges fixes. Avec un tarif de prestation de **26,5 € HT/h, le bénéfice par heure d'enseignement s'élève à 8,70 €.** C'est un bon niveau comparé au bénéfice moyen observé dans les 60 centres équestres du réseau REFErences (environ 4 € de l'heure).

Les poneys sont plus nombreux que les chevaux, travaillent moins (190 h/an) et ne sortent pas en concours : il n'y a pas de prestations annexes. Le tarif de la prestation est de **26,5 € HT, soit un bénéfice de 7,7 €/h d'enseignement.**

La pension par animal et par an est facturée **3120 €.** Le prix de revient de la pension (3514 € par équidé) est trop élevé pour dégager du bénéfice. **Celui-ci est négatif de - 394 €/équidé.** **L'éleveur essayera d'augmenter progressivement le prix de sa prestation, sans perdre ses clients.**

Charges nettes, à compenser par les autres activités.

(1) Eau, gaz, électricité, assurances, frais de gestion, impôts fonciers. (2) Au prix du fermage : 15 ha x 150 €/ha.
(3) Produits annexes : coaching, accompagnement de l'éleveur sur les concours, évènementiel, aides.

EXPERT

A. BRÉHIER

VALÉRIE BIZOUERNE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

« Trois principaux leviers d'amélioration »

Alors que la plupart des centres équestres et d'élevages de chevaux peinent à dégager un Smic par UMO (unité de main-d'œuvre), des leviers d'amélioration du revenu ont été identifiés à partir des chiffres du réseau national REFErences (60 centres équestres et pensions).

- **Adapter la cavalerie pour en améliorer l'efficacité**. Dans la plupart des cas, les chevaux et poneys, trop nombreux, ne sont pas assez employés. Ils coûtent et génèrent du travail. **La solution est de réduire le nombre d'équidés et d'opter pour des chevaux plus polyvalents,** adaptés au niveau réel des cavaliers dont la plupart recherchent d'abord la relation avec l'animal.
- **Accroître la productivité** par UMO grâce à des **bâtiments fonctionnels et une organisation du travail adaptée**. L'embauche d'un salarié en groupement d'employeurs, le travail en Cuma pour l'accès à du matériel, ainsi que des investissements en infrastructures performantes sont des pistes de progrès. Un manège basique de 20 m x 40 m coûte 150 000 € HT, un box avec curage automatique 3 500 €. Le temps dégagé sera valorisé pour faire travailler les chevaux, et démarcher de nouvelles clientèles.
- **Bien positionner son activité et cibler ses clientèles** dans un environnement très concurrentiel. Alors que la clientèle junior et enfant est en baisse (crise économique, réforme des rythmes scolaires), **conquérir de nouveaux marchés, tels que les seniors,** est nécessaire.

Objectif : vendre au moins 30 h/équidé

Les centres équestres qui dégagent au moins un Smic par UMO affichent un ratio de **six clients ou plus par équidé.** Leur taux de **chevaux inactifs est inférieur à 4 %,** et leur nombre d'**heures vendues par équidé et par an est supérieur à 30.**